

DÉCHETS ACCEPTÉS	Coustellet	Lauris	Vaugines
Encombrants	X	X	X
Bois	X	X	X
Plâtre	X	X	X
Métaux	X	X	X
Végétaux	X		
Mobilier		X	X
Déchets ménagers diffus (peintures, acides, enduits, engrais, etc.)	X	X	X
Huile de vidange	X	X	X
Piles/batteries	X	X	X
Cartouches d'encre		X	X
Textile	X	X	X
Lampes/néons	X	X	X
Verre/Papier	X		X
Huile de friture	X	X	X
Déchets électriques et électroniques (DEEE)	X	X	X



● Adresses des déchetteries

DÉCHETTERIES

ADRESSES

Lauris

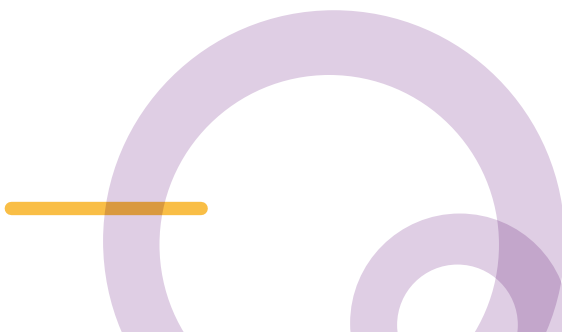
Ancienne route de Puget
84360 Lauris

Vaugines multimatériaux

RD45, la Grande Garrigue
84160 Vaugines

Coustellet

Avenue du Tourail - Coustellet
84660 Maubec



GUIDE DES DÉCHETTERIES

Pour les professionnels



● Horaires

DÉCHETTERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	PÉRIODES DE FERMETURE
Lauris	Fermée	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-17h	Fermée	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-17h	Fermée	Jours fériés
Vaugines multimatériaux	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-17h	Fermée	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-17h	9h-12h	Jours fériés
Coustellet	8h-12h / 14h-17h	Fermée	8h-12h / 14h-17h	8h-12h / 14h-17h	8h-12h / 14h-17h	8h-12h / 14h-17h	Fermée	Jours fériés

● Comment y accéder ?

Les professionnels sont acceptés seulement sur les déchetteries de Lauris, Vaugines et Coustellet.

L'accès est payant. La carte de déchetterie est délivrée sur présentation de la pièce d'identité du chef d'entreprise et d'un extrait Kbis ou document D1 ainsi que la carte grise du véhicule.

Constituez votre dossier au siège de LMV Agglomération ou directement dans les déchetteries.

Pour connaître les tarifs, rendez-vous sur

www.luberonmontsdevaucluse.fr

pour la déchetterie de Coustellet, se rapprocher du Sirtom d'Apt www.sirtom-apt.fr

Pour les personnes intervenant en CESU pour le compte de particuliers du territoire

L'accès aux déchetteries Mon Espace Vert - LMV est autorisé sous certaines conditions aux employés en chèque CESU travaillant pour un habitant résidant ou disposant d'une résidence secondaire sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Il est demandé à l'employeur de remplir une attestation préalable au dépôt des déchets et de laisser son badge d'accès aux déchetteries LMV à la personne employée en CESU.

Attestation téléchargeable sur www.luberonmontsdevaucluse.fr



● Déchets interdits

Pneus, amiante, fibrociment, bouteilles de gaz, déchets de soins, carcasses de voitures, produits radioactifs, souches d'arbres, cadavres d'animaux, ordures ménagères, fumigènes, fusées de détresse.

En cas de doute, se rapprocher de l'agent d'accueil.

Attention : l'accès aux déchetteries ne sera plus possible 10mn avant la fermeture.

Il est interdit de récupérer des déchets dans les bennes.

